

Séance du 8 avril 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE le 8 avril à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation : 26/03/2024

Conseil municipal :

DOUAY Martine Maire	Conseillers	
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire		
TRANEL Michel Adjoint au Maire	En exercice	14
TOUSSART Catherine Adjointe au Maire	Quorum	08
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire	Présents	11
AUGER Isabelle	Procuration	03
DELAMARRE Marie-Claude	Votants	14
GAUDRY Myriam		
GEST Cyril excusé pouvoir à J. COULOMBEL		
LECONTE Jimmy		
LEVASSEUR Michel		
LEVASSEUR Yannick		
PRESTOT Dominique excusée pouvoir à M. DOUAY		
ROBILLARD Laurence excusée pouvoir à A. GREBOVAL		

Secrétaire : **COULOMBEL Joël**

Ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2023
- Vote du budget 2024
- Vote des taux d'imposition
- Comptes rendus des commissions communales
- Point d'étape sur l'arrivée de la fibre

###

- Vote du compte administratif 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	574227.18 €	196349.46 €
RECETTES	600396.01 €	163377.25 €
Résultat 2023	+ 26168.83 €	-32972.21 €
Résultat antérieur	+ 207022.41€	- 40436.99 €
Résultat cumulé	+ 233191.24 €	-73409.20 €

L'excédent global se monte à 159782.04 €.

Le compte administratif sont approuvés à l'unanimité.

- Vote du budget 2024

Cette année les prévisions budgétaires préparées par la commission finances s'élèvent à 293984 € en section investissement et 724355 € en section de fonctionnement.

En investissement les réalisations prévues sont : travaux de réfection et maintien des voiries communales, frais d'études liés à la sécurité routière,

achat de matériel technique, amélioration de l'acoustique de la cantine, éclairage public rue du clos Normand, réfection des sous bassements de l'école primaire, construction d'un abri de stockage pour le matériel technique, poursuite de l'étude sur l'accessibilité des bâtiments communaux, poursuite des travaux d'entretien du stade.

Après délibération, le Conseil municipal approuve le budget à l'unanimité.

- Vote des taux d'imposition

La commission finances réunie le 26 mars dernier a pris connaissance du fait que les valeurs locatives de tous les contribuables vont augmenter de 3.9%, et le taux de la taxe ordures ménagères passera de 8 à 11 %. Pour cette raison la commission propose de ne pas augmenter le taux des taxes locales, afin de ne pas alourdir le budget des administrés.

Le Conseil donne son accord et les taux sont identiques à ceux de 2023 :

Taxe foncière : 46.64%

Taxe sur Foncier non bâti : 37.02%

Taxe habitation : 18.29% (concerne les résidences secondaires et les logements vacants).

- Comptes rendus des commissions communales

Commission sports : Mme DOUAY informe le Conseil que l'USN76 est prête à présenter son projet de terrain synthétique. Une réunion du Conseil sera programmée.

Commission environnement : M. TRANEL présente les projets parmi lesquelles l'entrée du stade : abandon de la prairie fleurie, qui est très jolie en fleur, mais rabougrie le reste de l'année. La commission mettra en place des plantations plus permanentes, dans l'attente de la pose du container de stockage souhaité par l'USN76.

Commission Fêtes et Culture : Comme en 2023 il n'y aura pas de Journée du Patrimoine en septembre prochain car l'organisation nécessite une année de préparation et à cette époque c'est trop tard. La commission maintient les actions habituelles : soirée du 13 juillet, fête Nationale, cadeaux aux diplômés, Noël pour les plus jeunes, cinéma et cartes cadeaux, participation à l'arbre de Noël, décorations de Noël, Vœux du Maire, vins d'honneur etc.

Travaux : M. COULOMBEL indique au Conseil que l'abri bus de Boscrocourt vient d'être mis en place ; les travaux de voirie rue du Seigneur de Torcy démarrent demain et la réfection de la rue de Mont Plaisir le 15 avril.

- Point d'étape sur l'arrivée de la fibre

Les travaux d'aménage de la fibre sont presque achevés. Sur le territoire, à part quelques maisons rue Binet pour lesquelles il faudra des travaux complémentaires, tous les secteurs sont desservis. Le hameau de Boscrocourt devra attendre que la commune de Saint Pierre en Val et le hameau de la Bourdaine soient raccordés ; Les lignes cuivre seront déposées en 2031 ; D'ici la commercialisation, les habitants seront incités à vérifier que leurs fourreaux

Séance du 8 avril 2024

de raccordement sur leur domaine privé ne sont ni cassés ni bouchés ; des réunions publiques seront organisées d'ici à la fin de l'année.

La séance est levée à 23H05